

DE NOUVELLES DISCIPLINES POUR DE NOUVELLES FORMATIONS

Profils

UNE des caractéristiques de ce qui touche aux carrières du livre et de l'information documentaire est que l'ancienneté de leur pratique, sinon de leur définition même, vaut en quelque sorte légitimation. Il est vrai que nous touchons là aux fondements du système culturel dans lequel nous vivons et qu'il est difficile de rénover l'argumentaire qui les justifie, voire dangereux, diront certains, d'en éprouver même le besoin. Pour l'helléniste que je suis, issu du cursus des Lettres classiques, il y a un parallélisme évident entre nos deux domaines, non seulement parce que la Grèce a joué un rôle décisif dans la prééminence accordée aux documents et à leur stockage, mais aussi parce que la tentation est constamment présente d'y trouver une image du même plutôt que de l'autre, de privilégier la permanence au détriment du changement.

Certes, pour en revenir aux seules carrières des bibliothèques et de la documentation, on crée, de temps à autre, à l'occasion de crises conjoncturelles ou structurelles, ou du fait d'une pression sociale qui donne de l'importance à des progrès technologiques (l'informatique et la télématique en particulier) ou à des points de vue considérés comme majeurs (le marketing par exemple), l'« informatique documentaire », le « marketing documentaire », et l'on insère ces enseignements nouveaux dans les anciennes formations. Ce type d'aménagement répond sans doute à l'angoisse que le « formé » peut éprouver à la perspective d'être dépassé par l'histoire, ou que le « formateur » ressent face à la responsabilité qu'il a de préparer à l'avenir.

Il est peut-être temps toutefois, à un moment où, de toute évidence, ces formations cherchent leur identité, de repenser globalement le problème de leur existence et de leurs modalités — ne serait-ce qu'à titre heuristique. Pour ce faire il faut, me semble-t-il, d'abord mettre à jour les raisons d'être des tâches documentaires et des disciplines qui leur ont servi — et leur servent encore souvent — de fondement, puis considérer, par un regard à la fois anthropologique et historique, le statut donné, dans les sociétés culturelles, à ce qui relève de l'information et de la documentation, non pas sur le plan sociocorporatiste, mais sur

celui des modalités de fonctionnement ou des valeurs de référence de ces dites sociétés.

L'invasion référentielle

Quand on étudie l'archéologie de la fonction de bibliothécaire-documentaliste (1), il apparaît bien que nous vivons encore dans le modèle mis en place à Alexandrie : le bibliothécaire y était un savant « polymathe », dont la triple fonction était de préserver la mémoire collective d'une société donnée, de ramasser tous les témoignages relevant de ce qu'on appellerait de nos jours l'information scientifique et technique — d'où l'on pourrait, en vertu d'un aristotélisme évident, prétendre à la construction d'un savoir universel — et de conférer au souverain (ou pouvoir), auprès duquel il était installé, sa légitimité foncière.

Ce sont les conditions historiques et l'ampleur de la tâche qui ont conduit, au cours des temps, à une dissociation des fonctions et à une spécialisation : le bibliothécaire et ses avatars, l'archiviste et le documentaliste, se sont de plus en plus détachés du savant pour ne devenir que son aide. Et, comme s'ils voulaient compenser ce rôle subalterne sur le plan social, ils valorisent leur fonction par une technicité de plus en plus grande.

Or, cette technicité même peut tourner à la confusion de celui qui en espère trop. En effet, et pour ne prendre ici que cet exemple, il s'est produit, il y a quelques décennies, une explosion documentaire — dont les raisons socio-économiques, sociopolitiques et socioculturelles seraient trop longues à rappeler —, que les bibliothécaires-documentalistes ont voulu gérer grâce aux moyens techniques nouveaux (l'informatique tout particulièrement) ; mais ils sont restés à l'intérieur même de leur univers de référence : ils ont transposé le système des vedettes-auteurs ou matières en les promouvant au titre de descripteurs ou de mots-clés et constitué des thésaurus qui ne sont souvent que des classifications.

Bien évidemment l'objectif était de renvoyer aux documents engrangés dans la base de données. Or, on constate que ces banques de données ont peu d'années d'existence, et que l'on éprouve déjà la nécessité de se retrouver dans la masse des documents

référéncés. La bibliométrie et la scientométrie y trouvent peut-être leur compte. Encore faut-il préciser qu'elles ne s'intéressent pratiquement qu'aux sciences « dures » et qu'elles partent du postulat que l'analyse documentaire des articles a produit des descripteurs particulièrement aptes à rendre compte avec précision du sens de l'article ; mais ce qui est possible, à la limite, dans des secteurs où le langage documentaire — reflet du langage scientifique — est très codifié, ne l'est pas du tout en sciences humaines et sociales où le processus même d'indexation, s'il n'est pas complété par d'autres indicateurs, présente des risques certains (2). Dans ce cas, le remède est à considérer comme pire que le mal. Est-ce en effet un progrès de faire déferler des milliers de références documentaires qu'il sera certainement impossible — voire inutile — de lire, sans d'ailleurs être sûr qu'il n'y aura pas de silence majeur ? Ne provoquera-t-on pas — ce qui est déjà le cas de-ci, de-là — la critique, sinon le rejet, de ces systèmes d'information ?

Les difficultés viennent ici, me semble-t-il, de ce que la pierre angulaire de l'édifice est la sacralisation du document, héritage direct du modèle antique. Le progrès ne serait-il pas plutôt d'offrir non tant des références que des informations utiles ? Le « documentaliste » devrait peut-être devenir non pas celui qui aide à trouver des données brutes ou des cotes, mais celui dont la compétence s'exhausse jusqu'à évaluer les informations. Ne convient-il pas dès lors, de reconsidérer *ab integro* ce profil du bibliothécaire-documentaliste ?

Des concepts éclairants

Il serait sans doute nécessaire de faire une analyse globale dans la lignée des travaux de l'École de Francfort, qui mêlerait sociologie, *Kulturgeschichte*, histoire, économie politique, gnoséologie... et examinerait le problème du statut de l'information dans toutes ses dimensions, d'un point de vue ontologique et social. Vaste entreprise qui prendrait du temps. Mais on peut néanmoins, dès à présent, poser quelques jalons.

Mes propositions reposent sur deux postulats : quoique l'histoire ait créé autant de formations spécifiques que de profils supposés

devoir exister (bibliothécaires, documentalistes, archivistes), les problèmes paraissent se poser en termes identiques à l'intérieur de chacun de ces métiers : problème de masse « documentaire » à gérer et dont il faut faciliter l'exploitation, problème de l'information utile. Il suffit de parcourir la *Gazette des archives* depuis 5 ans, pour constater combien les archivistes sont tenaillés par la tentation de travailler les contenus ; il suffit d'entendre les bibliothécaires parler de marketing pour constater que leurs préoccupations rejoignent la pratique de responsables de centres de documentation, etc. Aussi me paraît-il légitime de considérer tous les métiers qui ont à capter, gérer, traiter, diffuser l'information — que cette dernière relève de la mémoire collective ou de la recherche scientifique en cours, qu'elle soit « gratuite », comme l'information culturelle, ou stratégiquement importante sur le plan économique, politique et autre... Il peut sembler paradoxal de considérer d'un même regard des fonctions qui ont à gérer ce qu'il y a de plus stable et ce qu'il y a de plus fugitif, qui ont à gérer soit des stocks, soit des flux, qui offrent des informations dont la valeur vient, pour la meilleure part, de l'exploitation qui en est faite par le récepteur. Mais n'est-il pas paradoxal aussi qu'une infor-

mation obtenue dans les couloirs d'un colloque ou lors d'un repas d'affaire vaille autant, sinon plus, que la lecture de bien des documents ? N'est-ce pas l'information elle-même qui est phénomène paradoxal ?

Le deuxième postulat est qu'il y a nécessité, si l'on veut repenser ces formations, de les fonder épistémologiquement en constituant des disciplines qui correspondent à l'image qu'on se fait des premières. Sans doute y trouvera-t-on des disciplines pratiquées ici ou là dans nos formations : du moins devraient-elles être regroupées de telle manière qu'elles soient spécifiques de ces formations aux métiers du livre et de l'information documentaire, un des signes tangibles de cette spécificité étant qu'elles seront indispensables à chacun des aspects actuellement dissociés (bibliothèque de lecture publique ou de type universitaire, documentation, archivistique...). Tant il est vrai que c'est la transversalité qui en fera la pertinence. Trois axes transversaux me paraissent s'imposer.

La taxilogie

Le premier, que je propose d'appeler taxilogie, pourrait regrouper tout ce qui a trait aux supports d'informations, à leur ordonnance et rangement, à leur maintien en

état. S'y trouvent donc englobés aussi bien l'histoire et la « technologie » des supports (pierre, parchemin, livre, disque, vidéodisque, film, disque optique numérique, bande magnétique, etc.), que ce qui a trait à leur conservation ou restauration, qu'il s'agisse des opérations classiques de la chaîne documentaire (catalogage, classification) ou de ce qui concerne le rangement physique des documents.

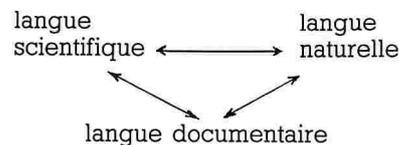
Il est évident que cette discipline est la plus aisée à définir, parce qu'elle fait référence à des aspects purement physiques ou techniques, bien connus et intégrés depuis longtemps. Elle devrait à ce titre constituer une sorte de pré-requis que l'étudiant aurait à maîtriser avant d'aborder le deuxième axe qui concerne les contenus d'informations, la « gnomologie » ou science des représentations mentales.

La gnomologie

On sait, et tout particulièrement depuis Frege (3), qu'il y a une différence entre le sens — ce que dit l'expression — et la référence au contexte (ou dénotation). Pour prendre un exemple fameux, il n'est pas équivalent de dire, à propos de l'étoile Vénus : l'étoile du soir, l'étoile du matin, Hespéros, Phosphoros... ou Vénus. L'emploi de telle ou telle de ces expressions correspond à des discours différents tenus dans des contextes différents : l'astronome, le mythologue, le berger expriment une même réalité, mais ce qui importe c'est autant, sinon plus que cette réalité, le sens qu'elle a dans le discours propre à chacun d'entre eux ou aux circonstances. C'est dire que, pour rendre compte du sens d'un texte,

évaluer véritablement son contenu informationnel, il faut être apte à indiquer l'intention de l'auteur, les conditions (historiques et/ou idéologiques) de production de ce discours, les ruptures épistémologiques s'il y en a ; il faut pouvoir — surtout en sciences humaines et sociales, où il faut persuader — dégager la part de rhétorique superfétatoire ; bref, il faut être apte à éclairer le poids et le bien-fondé des informations ou de ce qui peut passer pour être une information.

De plus, comme, dans tout type de discours scientifique, le système symbolique de représentation joue le rôle de métalangage par rapport au langage naturel, le spécialiste en information devra être à même de maîtriser le triangle fondamental :



Il devra être à même également de décoder ou d'établir des réseaux sémantiques, des grilles conceptuelles ou des graphes cognitifs.

Ainsi son rôle ne serait plus d'offrir des bibliographies, c'est-à-dire des listes de références plus ou moins élaborées, mais d'insérer ces informations dans leur contexte historique, scientifique et épistémologique, de constituer le « dossier » qui éclaire l'information et lui donne pour ainsi dire un sens préalable. Il serait celui grâce à qui pourrait se pratiquer ce que Francis Jacques appelle « l'épistémologie de la convergence » (4).

Que devraient donc acquérir les étudiants au cours de leur formation pour faire face à ces exigences ?

Tout d'abord une compétence suffisante dans un secteur scientifique ou disciplinaire donné. Peu importe *a priori* qu'il s'agisse de sciences exactes ou de sciences humaines ou sociales ; l'essentiel est qu'il ait des points de référence, qu'il ait eu l'occasion de voir comment on traite des informations, que ce soit en droit privé, en botanique, en histoire, en chimie, etc. Toutefois, le fait d'avoir suivi un cursus dans ces domaines (pendant 3 ans au moins ?) ne suffit pas. Il devrait également avoir une idée des écarts épistémologiques entre sciences « molles » et sciences « dures », des spécificités, de ce point de vue, des disciplines majeures, et des divers systèmes de connaissance — à ce niveau aussi devrait se situer la culture générale requise —, enfin une compétence pour étudier de l'intérieur les procédures argumentatives et/ou d'écriture, ainsi que des connaissances suffisantes — et surtout convergentes — en psychologie cognitive, linguistique et pragmatique.

Dans cette partie du cours devrait encore figurer ce qui concerne les systèmes informatisés de traitement des données, non pas tant pour le plaisir de « bidouiller » que pour savoir ce que permet ou ne permet pas l'informatique, ou bien les différences d'ordre épistémologique entre l'informatique procédurale et l'informatique déclarative, etc. Au moment où l'intelligence artificielle et les systèmes experts ouvrent des perspectives nouvelles à des ingénieurs « cognitiens » capables aussi bien de récupérer l'expertise que de proposer des systèmes experts — ce que pourraient faire aussi nos spécialistes en information —, il y a là une voie à explorer en priorité.

Quant au mot gnomologie que je propose, pour caractériser cet axe disciplinaire, ce n'est pas par pure coquetterie d'helléniste, mais plutôt parce que le mot grec *gnomé* rend parfaitement compte de ce que j'y mets : représentation d'une chose, idée qu'on s'en fait, mais aussi forme prise par cette représentation... et décision. Une bonne information, en effet, est toujours une aide à la décision, qu'elle se situe sur le plan cognitif ou économique.

La ratiologie

En troisième lieu, puisque l'information est un processus purement relationnel n'existant que s'il y a perception et compréhension par quelqu'un d'un « informême » qui modifie son état de connaissance ou lui permet de résoudre un problème (théorique ou pratique), ce même spécialiste devra se caractériser par sa sensibilité à l'environnement : être apte à capter les « informêmes » qu'offre son environnement éloigné (banques de données, bibliothèques, presse, etc.) et à les transformer en informations pour son environnement proche (laboratoire, entreprise, individu, institution, etc.).

Aussi, l'un des objectifs de ces enseignements devrait être de lui donner une sensibilité analogue à celle de l'ethnologue capable, face à un système culturel donné, d'en saisir non seulement les détails mais aussi la cohérence structurelle, ainsi que de relever ce qui, dans telle ou telle culture, est idiosyncrasique. Une série d'enseignements devrait donc être donnée en ethnologie générale, psychologie sociale, sociologie (ethnométhodologie et sociologie des organisations en particulier), dynamique des groupes, etc.

Puisqu'il aura à saisir dans son environnement proche le besoin en information et « prospecter », pour le satisfaire, son environnement lointain afin d'y détecter les opportunités — surtout s'il veut travailler en entreprise —, le domaine du « marketing », c'est-à-dire la recherche et l'exploitation des informations sur un produit, sur le marché, potentiel et réel, sur la concurrence, ne devra plus lui être étranger. Bref, il devra être apte à assurer la veille stratégique, qu'elle soit technologique ou pas (5).

Enfin, et pour prendre un exemple d'un autre ordre, à l'heure de l'atomisation des courants socio-culturels, de l'individuation des besoins culturels, il est possible de créer des services d'information satisfaisants (télématiques en particulier), à condition qu'il y ait, au préalable, une bonne perception des besoins.

La deuxième grande tâche de notre spécialiste sera d'évaluer les systèmes d'information non seulement en eux-mêmes mais

dans leur insertion au sein d'une entreprise ou d'une institution, en tenant compte des contraintes et des souhaits. Il doit pouvoir assurer de ce point de vue l'organisation maximale d'un tel service, posséder une maîtrise suffisante des problèmes de gestion (tableau de bord, analyse de coûts...), de gestion de personnel et d'optimisation des ressources : tracer un diagramme d'Ishagawa ou de PERT* devrait être à la portée de tout spécialiste de l'information.

C'est au total parce que la compétence qui sera la sienne s'exercera surtout dans l'appréciation des adéquations que je propose d'appeler cette discipline ratiologie : s'il y a des connotations évidentes avec la méthode des ratios, le mot a néanmoins une extension plus large.

On peut, à la lecture de ces propositions, trouver qu'il s'agit d'un programme trop ambitieux, mais pour voir loin, ne faut-il pas voir au-delà ? Ne faut-il pas

* La méthode dite de PERT (Program evaluation and review technique) permet, grâce à la théorie des graphes, de représenter et de contrôler des étapes d'un projet (avancement, attribution des responsabilités, définition du travail exécuté, mesure des résultats, conception de circuits d'information convenables, etc.). L'autre méthode dite aussi « des diagrammes en arête de poisson » a été utilisée pour la première fois dans les cercles de qualité au Japon.

considérer globalement les enjeux de ces sciences de l'information avant de découper les tâches, d'établir des niveaux d'apprentissage, des spécificités plus locales ?

Il me semble que nos sciences de l'information et de la documentation ont été obnubilées par un schéma que j'appellerai, par commodité, américain de « modernisation » qui passait par l'utilisation des technologies nouvelles, l'informatisation en particulier. On a peut-être parfois perdu de vue que l'informatisation était un outil de rationalisation économique et qu'elle pouvait être réductrice — sauf si on la phagocytait (au sens positif de ce terme). Ce que j'ai voulu ici, c'est proposer une voie qui prenne en compte globalement les divers aspects de ce qu'on appelle l'information et/ou la documentation. Tentation de la globalité chez le « littéraire » que je suis ? Peut-être. On a souvent dit qu'un des traits distinctifs de la pensée occidentale était le dualisme, en particulier celui qui oppose le sujet (connaissant) et l'objet (connu). Peirce a bien montré que la relation est plutôt triadique. En ce qui nous concerne, le spécialiste que nous cherchons à former ne serait-il pas ce troisième élément ?

REFERENCES

1. **Losfeld, Gérard**, « L'Archéologie d'une fonction, le bibliothécaire-documentaliste », à paraître dans la revue suisse *Arbido-Revue*, 1987, n° 4
2. **Losfeld, Gérard**, *Base de données CREDO: introduction méthodologique*, 1987, p. 13-15
3. **Ricœur, Paul**, *La Métaphore vive*, Paris, 1975, p. 274-276
Linsky, Léonard, *Le Problème de la référence*, Paris, 1974, *passim* et p. 175-179
4. *Conférence lors de la journée d'études sur l'IST*, Lyon-Villeurbanne, déc. 1987
5. **Kahn, Annie**, « Des vigies pour les entreprises », *Le Monde*, jeudi 24 septembre 1987, p. 34